

AUTORISATION D'OCCUPER LE DOMAINE PUBLIC
N° 2023 – TEMP 13

Demande présentée le : 18 janvier 2023
Par : BRETONNEAU Frédéric
sis : 19 rue des Aulnaies à JUZIERS (78820)
Au bénéfice de : lui-même
Adresse :
Surface occupée : un camion poids lourd

Le maire,

Vu la demande d'autorisation d'occuper le domaine public susmentionnée,
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2,
Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L 581-8, L 581-18 et R 581-55 à R 581-79,

ARRETE

Article 1 : Monsieur BRETONNEAU Frédéric est autorisé à occuper le domaine public avec un camion sis 19 rue des Aulnaies à JUZIERS (78)

les 06 et 07 février 2023

Article 2 : Ce déménagement nécessitera :

- Interdiction de stationnement à proximité du 19 rue des Aulnaies à JUZIERS signalisation à la charge du demandeur ;
- Information des riverains les plus proches susceptibles d'être embarrassés par la gêne occasionnée.

Article 3. Monsieur BRETONNEAU Frédéric est occupant temporaire du domaine public et veillera à préserver les droits des tiers.

Article 4. Monsieur le commissaire de police, M. le responsable de la police municipale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Notification sera faite à l'intéressé.

A JUZIERS, le 19 janvier 2023

Le maire, Ketty VARIN

